

PAAC : Politique Agricole & Alimentaire Communale de Plessé

Plessé est une commune rurale du nord du département de Loire Atlantique. Elle est à l'interface des régions Pays de la Loire et Bretagne et des aires métropolitaines de Nantes, Saint-Nazaire et Rennes. La commune a connu une forte croissance démographique, avec une croissance de la population de 16 % en 10 ans. Avec 5 377 habitants, elle est désormais la deuxième commune de Redon Agglomération en population.

La commune offre un cadre de vie très agréable avec un paysage très préservé : bocage important, 44% des terres en production biologique, proximité du canal, nombreux espaces boisés.

Si la commune de Plessé est la deuxième la plus peuplée de Redon agglomération, elle reste un territoire essentiellement rural, avec des spécificités qui lui sont propres : la commune est composée non pas d'un, mais de trois bourgs (Plessé, Le Coudray, Le Dresny), répartis au cœur d'un territoire vaste (104 km², 4^e commune la plus étendue de Loire-Atlantique), comprenant de nombreux villages et hameaux.

Nous avons 92 exploitations sur la commune, et 48 des 133 chefs d'exploitations ont plus de 55 ans. Il y a principalement de l'élevage. L'agriculture est pourvoyeuse d'emploi non délocalisable et d'une véritable économie locale.

La mise en place de cette politique agricole communale est innovante. Encore aujourd'hui, trop peu de commune se penchent sur cette transition ou transformation agricole. Nous allons avancer pas après pas, avec les citoyens et citoyennes impliqués dans le comité. La partie est loin d'être gagnée, mais à la tristesse d'une commune sans paysans et paysannes, nous préférons largement des corps de fermes vivants.

Notre ambition reste d'aider globalement les agriculteurs et agricultrices dans leur métier, de les épauler dans la transmission de leur ferme, de valoriser et de communiquer sur ce métier essentiel, et de préserver et protéger les ressources naturelles de notre bassin de vie. Pour réaliser ce travail, nous sommes accompagnés par CAP 44 (Construire une Agriculture Paysanne Performante Plurielle). Le comité en charge de ce dossier a défini 6 axes de travail :

1) MAINTENIR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES :

Nous avons un objectif ambitieux de ne pas perdre de siège d'exploitation sur la commune dans les 6 ans à venir. Pour ce faire, nous accompagnerons les transmissions des fermes désireuses d'être épaulées, nous mettons en place des cafés installation/transmission et nous commençons à élaborer une structure communale sur le foncier.

Actions :

- Objectif 1 départ = 1 installation. Résultat : 25 installations pour 25 départs entre 2021 et 2023 inclus

- Animation installation : 4 cafés installation soit une centaine de personnes, 1 atelier du « groupe installation » sur la recherche de foncier/de collectifs, 2 visites de fermes
- Accompagnement à la transmission : 6 rendez-vous sensibilisation transmission, une rencontre de cédants, un diagnostic transmission, une cartographie des installations et transmissions à venir

2) PRIVILÉGIER UNE AGRICULTURE ÉCONOMIQUEMENT VIABLE, PLURIELLE ET DURABLE :

Terre d'élevage, Plessé a vocation à le rester. Son potentiel agronomique favorise les prairies et les cultures de printemps. Néanmoins, une nouvelle agriculture diversifiée pointe son bout du nez, et nous nous devons d'accueillir ces nouveaux porteurs de projets. Le Plan Alimentaire du Territoire (P.A.T.), piloté par Redon Agglomération, montre un réel déficit sur le territoire en légumes et en fruits entre autres, une vraie opportunité existe donc à l'installation de nouveaux paysans sur ces produits alimentaires.

Actions :

- Accompagner les porteurs de projet pour que leur activité économique permette de dégager un revenu
- Accueil des porteurs de projet : suivi de 15 porteurs de projets agricoles qui souhaitaient ou souhaitent s'installer sur la zone de Plessé.
- Sauvegarde des races locales en aidant les démarches locales (Fête de la Vache Nantaise)
- Label Territoire Bio Engagé par Interbio Pays de la Loire
- Communiquer sur les actions des structures valorisant les systèmes herbagers (à venir)

3) FAVORISER LES CIRCUITS COURTS :

Le développement des circuits courts est en plein boom actuellement. Avec l'arrivée de nouveaux habitants, des nouvelles règles en matière d'approvisionnement de la restauration collective, et avec surtout la dynamique déjà existante, l'agriculture de Plessé est en première ligne. L'action communale sur la régie alimentaire municipale, sur la réflexion autour d'un magasin de producteur et sur l'attractivité du marché dominical, apporte aussi une réponse aux demandes des habitants.

4 vergers communaux ont vu le jour en 2022 avec des pommiers et poiriers dans le cadre de l'opération « une naissance, un arbre » de la Région Pays de la Loire. Ces vergers permettent de favoriser le lien intergénérationnel entre les habitants et de développer l'offre locale en fruits pour la restauration scolaire.

Actions :

- Mise en place d'une régie directe pour la restauration scolaire avec GAB44 et le mouvement des Cuisines Nourricières : 67% de produits bio
- Ecriture d'un plan alimentaire de référence
- Mettre en place de 4 vergers communaux
- Appel à projet pour l'installation d'un magasin de producteur de produits bio et locaux dans un local communal

4) PROTÉGER LES RESSOURCES DE LA COMMUNE :

La quantité et la qualité de l'eau sont de plus en plus présents dans les inquiétudes des habitants, et c'est normal car l'eau est vitale. Nous pouvons agir au niveau communal. La première action est la mise en place de l'inventaire bocager, une autre action est le suivi de la qualité de l'eau du robinet avec l'apport non négligeable du collectif sans pesticides, une action aussi sur la sensibilisation de l'usage de pesticides, et enfin une orientation vers des systèmes en agriculture biologique sera nécessaire.

Actions :

- Réalisation d'un inventaire bocager inclus dans le PLU (Plan Local Urbanisme)
- Repérage des mares (2024)
- Mis en place de l'affouage (2024)
- Adhésion au Collectif Sans Pesticide (depuis 2021)
- Renaturation cours d'eau (au Dresny et à Buhel)

5) PRÉSERVER LE FONCIER AGRICOLE :

C'est une première étape, si nous voulons de futurs agriculteurs sauvegardons les terres agricoles. Par l'intermédiaire de Vigifoncier (outil SAFER), nous gardons un œil avisé sur les transferts de foncier à Plessé. L'objectif est de prioriser les installations et de garder le rôle premier des sols fonciers, à savoir un rôle nourricier.

Actions :

- Avoir une attention sur le foncier avec l'outil de la SAFER : Vigifoncier
- Mise en place d'un réseau d'agricultrices et agriculteurs
- Mise en place d'une foncière communale (à venir : création d'un « groupe foncier » pour initier une réflexion à ce sujet)
- Préemption de la commune sur des terres agricoles avec la SAFER qui a permis d'installer une ferme florale bio
- Lancement groupe de travail « échange parcellaire » en 2024

6) COMMUNIQUER POSITIVEMENT SUR L'AGRICULTURE DE LA COMMUNE :

Notre commune est belle et grande. La dynamique paysanne forgée depuis longtemps doit rester le socle de l'attractivité de notre commune. Les CUMA

(Coopératives d'Utilisation de Matériel en Commun), l'entraide, les échanges, la convivialité entre acteurs est un élément important du bien vivre des agriculteurs de la commune. C'est un patrimoine social à sauvegarder et à transmettre aux futurs porteurs de projets. Nous allons mettre en place un petit groupe de travail sur la réalisation d'un film. Cet outil nous permettra de mettre en avant le monde paysan et sa richesse, mais aussi toute la dynamique associative, commerçante et artisanale de Plessé. La dynamique crée la dynamique.

Actions :

- Portraits de fermes dans les gazettes
- Journée du patrimoine agricole – 2 éditions en 2022 et 2023 coordonnées par Cap44 avec de nombreux partenariats avec des structures locales (Mémoire d'un Pays, la CUMA Plume Chat Huant, le CAP...) et para-agricoles (Chambre d'agriculture, CIVAM, Terre de Liens, Passeurs de Terres, Gab44, Syndicat de Bassin Versant Chère Don Isac...). A chaque édition, entre 200 et 300 personnes présentes sur l'après-midi.
- Participation au festival Alimentterre (2022 et 2024)
- Organisation d'une matinée agricole (2024)